

LA LUCARNE

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)



Printemps 2021

Vol. XLII, numéro 2

LA PROPRIÉTÉ AU FÉMININ

LA LUCARNE 10 \$

LA LUCARNE est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée chaque trimestre depuis janvier 1981, LA LUCARNE se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec soutient financièrement l'APMAQ dans sa mission.

Secrétariat de l'APMAQ

2050, rue Atateken, Montréal (Québec) H2L 3L8

Téléphone : 450 661-6000

Courriel : info@maisons-anciennes.qc.ca

Site Web : www.maisons-anciennes.qc.ca

Comité de rédaction : Pierre Bleau, Andrée Bossé et Louis Patenaude.

Collaborations : Pierre Bleau, Andrée Bossé, Julie Brisebois, Denise Caron, Ginette Darveau, Noémi Dubois, Jean-Robert Grenier, Sophie Martin, Thérèse Romer et Louis Tremblay.

Mention de sources : Thérèse Romer (p. 4), Jean-Robert Grenier (p. 8), Pierre Bleau (p. 12) et Nataly Martin (p. 14 & 15).

Abonnements, publicité et comptabilité :

Mireille Blais (apmaq.gestion@gmail.com)

Infographie : Pierre Bleau

Imprimeur : Imprimerie de la CSDM

Livraison : Efficaposte inc.

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

© APMAQ 2021. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette revue. On peut reproduire et citer de courts extraits d'articles à la condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de l'APMAQ toute demande de reproduction de photos ou d'un article intégral. Les opinions exprimées dans LA LUCARNE n'engagent que les auteurs.

Si vous souhaitez recevoir LA LUCARNE en format électronique plutôt qu'en format papier, veuillez en aviser le Secrétariat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

Louis Tremblay, président

Pierre Bleau, vice-président

Michelle Roy, secrétaire

Émilie Vézina-Doré, trésorière

Diane Jolicoeur, administratrice

Claude Michaud, administrateur

La propriété au féminin

Le 8 mars, Journée internationale des femmes

Printemps 2021

Mot du président Louis Tremblay	3
Pourquoi ? Thérèse Romer, lauréate du prix Robert-Lionel-Séguin 1990	4
Le Groupe-conseil, une source inestimable de renseignements	5
Senneville, joyau historique et architectural à découvrir Julie Brisebois, mairesse du village de Senneville	6
Ma pierre angulaire Jean-Robert Grenier	8
Une maison historique en péril à l'aube de son 100^e anniversaire Ginette Darveau	9
Ces femmes copropriétaires Denise Caron, historienne	10
Ah! La base des poteaux de galerie Pierre Bleau	12
Une belle qui ne veut pas mourir La maison de Zoé Casavant Andrée Bossé	14
Consultez les maisons à vendre	16

En couverture : La maison de Zoé Casavant



Construite vers 1880, cette maison sise au 900, avenue Sainte-Anne à Saint-Hyacinthe a subi dans la nuit du 4 au 5 août 2020, les affres d'un incendie au niveau du grenier. Elle a connu Zoé Casavant, cousine germaine de Joseph, le père des deux frères, Joseph-Claver et Samuel, célèbres facteurs d'orgues.

La publication d'annonces publicitaires dans LA LUCARNE ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services.

LE COIN DU MÉCÈNE

Fait référence à Caius Maecenas dit Mécène, homme d'État romain et ami d'Auguste, célèbre pour avoir encouragé les diverses manifestations de la vie de l'esprit.

« Personne bien disposée qui, par souci de favoriser le développement d'un organisme sans but lucratif voué à l'éducation, la diffusion, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine résidentiel québécois et de son environnement, contribue à la culture, à l'économie et à l'identité de la société par un don à l'APMAQ. »

Faites un don à l'APMAQ en visitant son site Web



CLASSEMENT ET CITATION, EN FAVEUR... OU NON ?

MOT DU PRÉSIDENT

Louis Tremblay

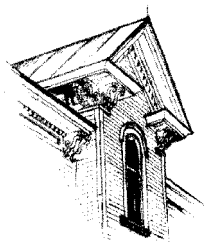
Drôle de question, me direz-vous, alors que la réponse semble évidente pour plusieurs. Que le ministère de la Culture et des Communications classe une maison d'intérêt national ou qu'une municipalité cite une des résidences de sa communauté devrait réjouir ceux pour qui le patrimoine bâti est une valeur essentielle à notre société. Si, au sein de notre association, vous êtes un « ami » de maisons anciennes, la réponse à cette question sera fort probablement positive; nous voulons tous, en tant que citoyens avisés, avoir des programmes qui veilleront à la préservation de nos joyaux en leur accordant une protection juridique. En contrepartie, si vous êtes *propriétaire* d'une résidence ancienne, vous hésitez peut-être à répondre par l'affirmative...

Le classement et la citation des maisons apportent un avantage considérable à leur propriétaire, celui d'être aidé financièrement par l'État quand vient le temps d'entreprendre des travaux de restauration; par contre, vient aussi l'obligation de maintenir sa propriété dans un excellent état. Tout le monde sait que, trop souvent, cette obligation n'est pas respectée et conduit fréquemment à des démolitions très fâcheuses. Et si on a la volonté de bien restaurer sa propriété, on est quand même soumis à des contraintes souvent difficiles à respecter (coûts élevés des travaux, longs délais d'autorisation, concessions sur les choix à faire...) Autre constat, les maisons à statut juridique sont de plus en plus difficiles à assurer : les compagnies d'assurance se désengagent ou couvrent seulement une partie du risque mais, encore là, à des coûts de prime exorbitants. D'ailleurs, cette tendance ne touche pas seulement les maisons à statut juridique mais aussi celles inscrites dans un site patrimonial ou toutes les autres auxquelles on peut attacher le qualificatif « patrimonial » et qui, elles, n'ont pas de statut juridique particulier. C'est un réel problème sur lequel on doit se pencher. À ce propos, nous avons formé un comité qui œuvre actuellement à créer un nouveau programme d'assurance. (voir l'article de Claire Pageau de décembre dernier).

Plusieurs autres points pourraient être traités concernant les difficultés liées au classement et à la citation : d'abord évidemment le financement public, autant au provincial qu'au municipal, particulièrement difficile dans les petites communautés, puis l'inventaire de ce qu'on devrait protéger, la vigilance des propriétaires et la surveillance de ces biens par nos institutions... bref, on ne prétend pas faire ici le tour de la question. Cet article se veut simplement une amorce de réflexion sur ce que pourraient ou devraient devenir nos mécanismes de protection du patrimoine bâti. Le classement et la citation sont peut-être des outils de protection imparfaits, mais à défaut de mieux, on doit sûrement les encourager et surtout réfléchir à en améliorer l'application.

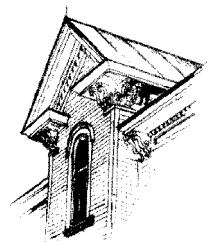
Avec de l'éducation et de la sensibilisation en bas âge, bref, dans un monde idéal, tous apprécieraient les maisons anciennes, les respecteraient, et seraient prêts à donner une partie **de leurs impôts pour aider à les entretenir; ainsi les mécanismes de classement ou de citation** deviendraient obsolètes. Mais on n'en est pas là encore et on doit continuer notre travail de diffusion et de sensibilisation.

En conclusion, la majorité des « amis » de l'APMAQ n'hésiteront probablement pas à répondre par l'affirmative à la question en titre de cet article alors que les propriétaires de maisons anciennes ne seront peut-être pas unanimes dans leur réponse. L'hésitation de ces derniers sera probablement due au fait que, en plus d'être propriétaires, ils sont, bien sûr, des « amis » des maisons anciennes.



Si vous souhaitez réagir à un article de la LUCARNE ou apporter vos commentaires, vous pouvez le faire par courriel à info@maisons-anciennes.qc.ca

Nous pourrions éventuellement et avec votre accord en publier l'essentiel.



POURQUOI?

Thérèse Romer, fondatrice et ancienne secrétaire générale de l'APMAQ

Pourquoi y a-t-il une communauté d'esprit entre des gens, disparates, qui aiment la vieille maison qu'ils habitent? Pourquoi ces personnes me paraissent-elles éminemment sympathiques, simples et vraies? Pourquoi nous évertuer à faire revivre notre maison — chérie et choyée — pourquoi fouiller son histoire, pourquoi apprivoiser ses technologies résistantes au temps, pourquoi se donner tout ce mal? Je ne sais pas.

Et je ne sais pas non plus pourquoi nous nous distinguons de la majorité des Québécois qui ne jurent que par les lois du marché, la rentabilité et le « nouveau ». Pourquoi une indifférence générale envers la destruction de divers joyaux du patrimoine québécois, dernièrement à Sainte-Marie de Beauce, Saint-Sulpice, Sept-Îles, Vaudreuil, Mascouche, Rive sud, Rive nord, où encore?

Une réponse, je pense, est reliée à l'amour. En lisant attentivement les récits de Jean-François Nadeau, qui relate dans *Le Devoir* l'abandon et la démolition de tels bâtiments. Je remarque une chose : *À la veille de leur disparition, plus personne ne les aimait.* Quelques passants les admiraient, oui, mais au fond tout le monde s'en lavait les mains. Alors le décompte en dollars prenait vite le dessus. Bientôt il n'y avait plus rien à sauver.

Comment en vient-on à aimer une vieille maison, les vieilles maisons? Chacun pourrait raconter son histoire, souvent reliée à un hasard, une découverte.

Mon histoire à moi? Elle ressemble peu aux autres sans doute. Je suis née en Pologne. Cependant, mes parents étant des diplomates polonais, j'ai été élevée à Rome, à Lisbonne, à Tokyo, puis à Shanghai et à Johannesburg en temps de guerre, et enfin à Oxford (souvent dans de belles maisons très anciennes, parfaitement ordinaires en ces lieux-là). À la fin de la guerre, lorsque j'étais une jeune adulte, plus question de rentrer dans ma patrie, la Pologne, abandonnée par les pouvoirs Alliés aux tendres soins de Staline. Drame personnel, familial, sur fond de terribles drames qui tissaient l'histoire de l'Europe de l'Est. Mais une chance nous a souri : ma famille a pu s'établir à Montréal.



Saint-Antoine-de-Tilly, souvenir de notre Congrès de 2005.

Ainsi, à partir de 1950, j'ai appris à connaître et aimer la nature exubérante du Québec, l'histoire des gens bienveillants qui y vivaient, l'évolution intéressante du pays pendant la Révolution tranquille; petit à petit je découvrais le Bas-du-Fleuve, Charlevoix, la Gaspésie, l'Estrie, la Beauce... Plus tard, le hasard m'amenait à faire souvent le trajet entre Saint-Eustache et Québec, au long de la rive nord du Fleuve avant la construction de la 640. Dans les villages historiques que nous traversions, je voyais le triste abandon de jolies et simples maisons anciennes, la mode étant alors aux « bungalows » californiens. Alarme! J'ai tenté d'alerter le Conseil des Monuments et Sites du Québec qui prenait naissance à l'époque sous le leadership clairvoyant d'André Robitaille, lauréat du prix Robert-Lionel-Séguin 1988. Hélas, il y avait déjà trop à faire pour protéger l'important, le monumental. Comment consacrer du temps aux chaumières?

Eh bien alors, c'était à nous, les propriétaires petits et grands, de prendre les choses en main. Bientôt les bases de l'organisation étaient jetées, l'APMAQ commençait à regrouper des voisins, à mobiliser des énergies, à recourir aux compétences. Depuis presque quarante ans, notre association ne cesse de redonner courage, de rehausser la fierté des propriétaires et amis de maisons anciennes du Québec. N'hésitons pas à nous en féliciter!

Et documentons-en l'histoire. Racontons NOS histoires, nos amours, nos passions. Il y a presque dix ans, Pauline Amesse, Agathe Lafortune et moi avons voulu prendre une *photo de groupe*, créer un petit livre qui rassemble nos histoires en racontant le riche parcours d'Anita Caron, longtemps présidente de l'APMAQ. Nous espérions donner ainsi l'envol à d'autres souvenirs, d'autres récits, pourquoi pas à une petite bibliothèque de maisons anciennes du Québec?

C'est peut-être le temps d'y repenser.

Le Groupe-conseil, une source inestimable de renseignements

Vous avez un problème d'infiltration d'eau, d'isolation ou de structure? Vous cherchez de l'information sur les couleurs historiques appropriées pour vos boiseries, le style de fenêtres et de portes à favoriser, le matériau idéal pour la toiture? Vous désirez connaître le style architectural de la maison que vous venez d'acheter?

Le Groupe-conseil est là pour vous!

C'est un bon voisin expérimenté qui connaît le patrimoine; un service incontournable lors de vos travaux d'entretien ou de restauration.

**Mettez à profit votre abonnement.
Posez vos questions au Groupe-conseil!**

Joignez-vous à nous

Pourquoi ne pas commencer par vous renseigner sur l'inspection préachat? On l'appelle préachat, mais une inspection régulière de sa maison pour en identifier les besoins d'entretien est une bonne pratique.

Dans le cadre des **Rendez-vous du dimanche**, la programmation en ligne de l'APMAQ, nous avons demandé à **Clément Locat**, membre du Groupe-conseil de nous entretenir sur le sujet. Quoi regarder, qui consulter?

Dimanche 20 juin 2021 à 16 h

L'inspection préachat d'une maison

Une heure de recommandations

La présentation se tiendra sur Zoom
S'inscrire sur le site Web de l'APMAQ

N'hésitez pas à nous envoyer vos questions.

CORNICHE

MANSARDE

TOITURE

ARDOISE

CUIVRE

ACIER



Nous sommes là depuis 1987!

Une entreprise familiale

Tél. : 450 661-9737

www.Tole-bec.com

1212, rue Tellier, Laval (Québec) H7C 2H2
Télécopieur : 450 661-2713



SENNEVILLE, JOYAU HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL À DÉCOUVRIR

Julie Brisebois, mairesse du village de Senneville

Le territoire de Senneville se distingue par son histoire, la qualité architecturale des différentes phases de son développement avec la contribution d'architectes de renom, sa faible densité d'occupation, son couvert forestier ainsi que le maintien de sa vocation agricole. La qualité architecturale et paysagère est d'ailleurs reconnue aux niveaux métropolitain et régional, sans compter son statut de « [lieu historique d'importance nationale](#) » pour la partie nord du territoire.

Histoire

Senneville a célébré son 125^e anniversaire en 2020 mais son histoire remonte à la colonisation de l'île de Montréal. C'est en 1679 que Charles Le Moyne et Jacques Le Ber, marchands de fourrures prospères, acquièrent le territoire d'un ancien capitaine du régiment de Carignan-Salières, Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand.

En 1686, Jacques Le Ber fit construire un moulin de pierre entouré d'une palissade de bois car les attaques des Iroquois étaient nombreuses à cette époque. C'est lui qui nomma l'endroit « Senneville », du nom de sa commune natale en France, Senneville-sur-Fécamp. Une vingtaine d'années plus tard, son fils fit construire un fort de pierre dont on peut encore voir les ruines aujourd'hui.

C'est à compter de 1865 que Sir John Abbott, futur premier ministre du Canada, a entrepris l'aménagement, de part et d'autre du chemin Senneville et la construction de vastes propriétés qui ont fait de Senneville l'un des principaux lieux de villégiature de l'élite canadienne du début du XX^e siècle. Les propriétaires de ces domaines étaient présidents, fondateurs ou directeurs de certaines des entreprises commerciales les plus importantes de l'époque, y compris la Banque de Montréal et le Canadien Pacifique. Cette élite retint les services d'architectes et d'architectes-paysagistes de renom tels que Edward Maxwell et les frères Olmsted de Boston.

Plusieurs des grandes demeures de Senneville sont des œuvres de Maxwell, notamment Bois-de-la-Roche, réalisée en 1896 pour le compte du sénateur Louis Forget et « Pine Bluff », une maison conçue en 1886 par le réputé John William Hopkins et transformée en 1896 à la demande de Richard Bladworth Angus, alors président de la Banque de Montréal. La maison originale de « Pine Bluff » fut détruite par un incendie et remplacée par une nouvelle maison conçue entièrement par Maxwell (ill. 1) en 1901 ; elle sera démolie vers le milieu des années 1950. Le cahier Les résidences du Répertoire d'architecture traditionnelle de la communauté urbaine de Montréal a retenu dix de ces grandes maisons sur le territoire de Senneville ainsi que plusieurs de leurs dépendances. Le domaine Angus a d'ailleurs fait les manchettes en décembre 2019, à la suite d'une demande de démolition des bâtiments principaux et de leurs annexes.

Règlements et processus

Le patrimoine urbain et les valeurs paysagères du village de Senneville, en plus d'être reconnus au niveau régional et métropolitain, le sont aussi localement par le biais des outils urbanistiques. C'est en 1988 que le premier plan d'urbanisme de la municipalité est adopté et, en 1997, que Senneville approuve son premier règlement sur les Plans d'interprétation et d'intégration architecturale (PIIA) lequel dresse également une liste des bâtiments exceptionnels et significatifs sur le territoire. Le plan d'urbanisme ainsi que le PIIA ont été révisés en 2014 tout en maintenant une liste des bâtiments d'intérêt.

Préservation des bâtiments du domaine Angus

Le village de Senneville a récemment démontré qu'une réglementation d'urbanisme solide et qu'une documentation étoffée associées à un processus démocratique incluant des citoyens et groupes d'intérêt constituent une formule gagnante ; ceci est d'autant plus vrai quand l'ouverture d'esprit et les moyens financiers sont au rendez-vous.



1. La maison Richard-Bladworth-Angus, dite « Pine Bluff », 218 Chemin Senneville, Senneville. Source Communauté Urbaine de Montréal, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal : Les résidences, Service de la planification du territoire (CUM), 1987, 803 p., page 41.



2. Dépendance de la maison Richard-Bladworth-Angus, dite « Pine Bluff ». La maison du gardien « Gate House » et la grille d'entrée.

De plus, le gouvernement du Québec a récemment donné un coup de main financier au monde municipal et au privé avec son programme d'aide visant à la protection du patrimoine immobilier. Ce geste doit être salué. Malheureusement, cette aide financière s'accompagne de conditions que les petites municipalités, telle Senneville, n'ont pas les moyens de remplir car elles doivent être intégrées à leur montage budgétaire.

Les représentations politiques auprès de nos instances métropolitaines, régionales, provinciales et fédérales demeurent essentielles au soutien financier en vue de la protection du patrimoine. Après tout, l'importance de l'architecture et de l'environnement naturel et paysager de Senneville est reconnue par chacune de ces instances.

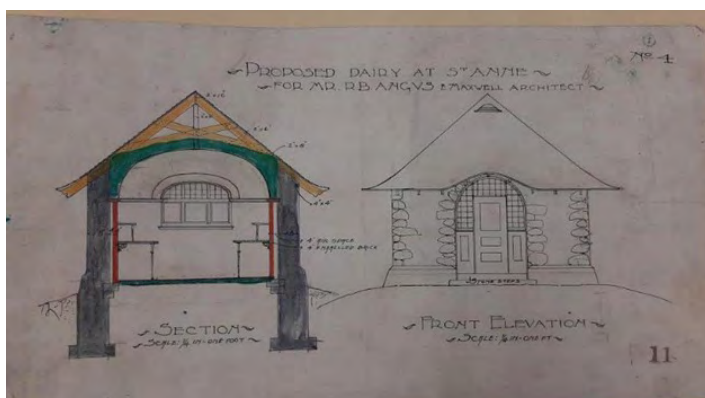
Dans cet exemple précis, deux des trois bâtiments d'intérêt seront conservés et restaurés : la « Gate House » (ill. 2) et le « Peach House ou Dairy House » (ill. 3 et 4) tandis que le troisième, la serre, a obtenu l'aval du comité de démolition tout en offrant la possibilité à toutes personnes de déplacer le bâtiment afin de le préserver. Malheureusement, toutes ces conditions ne peuvent pas toujours être réunies et connaître une issue aussi positive.

Prochaines étapes

La communication auprès des citoyens quant à l'importance de la conservation de notre patrimoine bâti et paysager doit se poursuivre. Tous les paliers gouvernementaux doivent contribuer à cet effort.



3. Le « Peach House ». Une dépendance de l'ancienne propriété R. B. Angus.



4. Tiré de Collection d'architecture canadienne. Université McGill — John Bland.

MA PIERRE ANGULAIRE

Jean-Robert Grenier

Les premiers jours de 1979 furent mémorables. Juste après les Rois, *les étrangers*, nouvellement arrivés au village célébraient, d'une maison à l'autre, l'évolution des travaux de restauration de chacun. Quelle bonne idée, me dis-je, que celle d'alimenter la flamme de «l'authentique» en partageant nos expériences avec celles d'autres passionnés! C'est ainsi que, vers six heures du soir, une vingtaine de ces *étranges* débarquèrent chez nous en entonnant à pleine voix l'hymne des patrimoniaux :

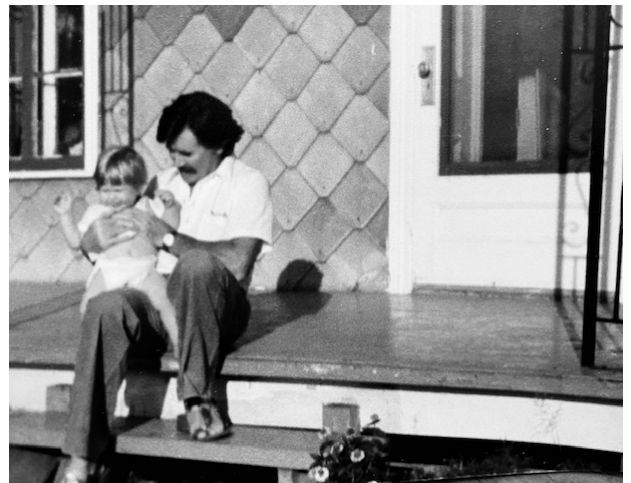
Ça donc changé icitte, ça donc changé icitte

... puis, buvant le vin de la maisonnée et mangeant les «sandwichs pas de croûte», ils disparurent au bout d'une vingtaine de minutes après l'échange d'accolades et de baisers d'amitié. Mais, vous aurez compris que, d'une maison à l'autre, le groupe prenait de l'ampleur et, une fois les visites complétées, la fête se terminait par une partie de ballon-balai derrière les bureaux de la municipalité, histoire de digérer les excès de table. Quel bonheur que de vivre à Calixa-Lavallée, village riche en maisons traditionnelles des XVIII^e et XIX^e siècles, village pas trop loin de Montréal où nous avons la chance de partager nos vies avec celles de ses habitants de longue date et les nouveaux arrivants! Existait-il une meilleure façon de commencer cette année 1979?

Au petit matin, étant parfaitement heureux d'avoir choisi ce cadre de vie, une question s'imposa : qu'allons-nous entreprendre de nouveau cette année? Et si nous nous attaquions à la restauration extérieure de la maison? Excellente idée mais, cet été, les frères Goyette ne seront pas libres car ils restaureront une maison à Verchères. Les travaux furent donc confiés à Jean-Guy Amiot, artisan du village; ils débutèrent après la Saint-Jean.

Avant son arrivée, je devais faire le travail préparatoire, c'est-à-dire retirer tout l'amiante des murs sans oublier le papier goudron et en disposer adéquatement (ill. 1). Ainsi dénudée, la maison dévoilait au grand jour l'état de son lambris de planches verticales qui, sous les larmiers, laissait apparaître l'application antérieure d'un lait de chaux. Ce lambrissage, en excellent état à l'exception de celui des murs pignons, était tout de même trop endommagé pour être mis en valeur et devait donc être restauré. Dans une deuxième étape, nous avons dû retirer toutes les moulures entourant fenêtres et portes, brocher un papier construction sur le vieux lambris et clouer à l'horizontale des baguettes de bois afin de recevoir le nouveau lambris. Cette opération provoqua, vous l'aurez compris, un épaississement des murs. Nous avons donc augmenté les boîtes des fenêtres et des portes pour finalement lambrisser les murs pignons et y fixer les moulures et les contrevents. Ces nouveaux lambris devaient s'harmoniser avec l'ancien conservé sous les larmiers. Notre choix s'arrêta sur des planches de pin d'une largeur minimum de 10 pouces dont la surface exposée devait rester brute, c'est-à-dire, non planée. Nous avons profité de ces travaux pour jumeler au foyer de la salle commune, un four à pain extérieur (ill. 2). La deuxième phase, soit la reconstruction du bas-côté dans ses mesures originales, fut réalisée par les frères Goyette en 1990 et en 1996 et le vieux toit de tôle fut retiré au profit d'un recouvrement de bardeaux de cèdre (ill. 3).

Ce sixième article de la série présente les étapes de la restauration de l'extérieur de ma maison de Calixa-Lavallée.



1. Parement d'amiante sur la face extérieure des murs.



2. Intégration d'un four à pain extérieur au foyer de la maison.



3. Nouveau recouvrement de toiture de bardeaux de cèdre.

UNE MAISON HISTORIQUE EN PÉRIL À L'AUBE DE SON 100^e ANNIVERSAIRE

Ginette Darveau

Située au Témiscamingue, dans la municipalité de Nédélec, la maison Darveau est certainement une des demeures parmi les plus remarquables de la région, tant par son architecture que par son histoire.

Le Témiscamingue fut colonisé au début des années 1900. La réserve algonquienne qui en faisait partie fut petit à petit dépecée jusqu'à la cessation qui entraîna l'annexion d'une partie de la réserve à la municipalité de Nédélec. Dans son documentaire, *Le peuple invisible*, Richard Desjardins relate cette histoire et on y aperçoit Édouard Darveau devant sa maison alors en construction.

Nédélec est situé sur la route 101 à 15 km du lac Témiscamingue et, lors du grand feu de 1922, les vents dirigèrent les flammes de Haileybury en Ontario vers le village. Nédélec fut alors détruit sauf l'église et l'atelier de portes et fenêtres d'Édouard Darveau. Cinquante-deux familles se retrouvèrent sans logis. Avec ses 5200 km de territoire brûlé, ce fut une des dix pires catastrophes naturelles du Canada.

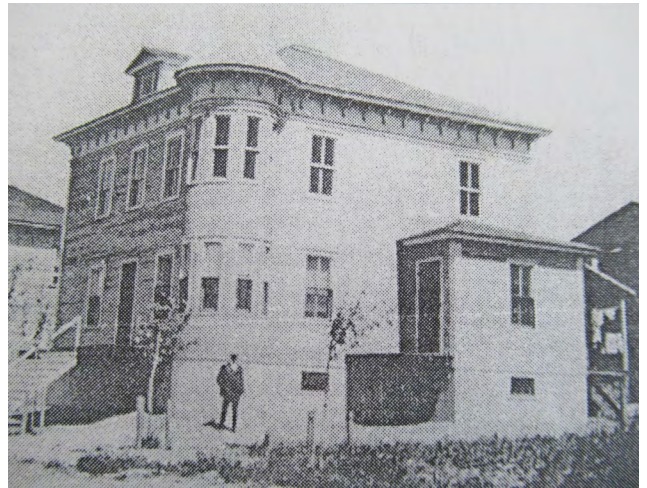
C'est dans ces circonstances, avec une pénurie de bois d'œuvre, des récoltes ravagées et des conditions très difficiles qu'Édouard Darveau fut désigné pour diriger la reconstruction des principaux bâtiments du village.

M. Darveau, né à Saint-Ubalde en 1898, venait d'arriver au Témiscamingue avec son père Hector. Il s'attela donc à la tâche puis bâtit sa maison en 1925 avec l'aide de son beau-père, Narcisse Perron. Il fut également conseiller municipal pendant plusieurs années.

De style néo-Queen Anne, cette maison est une œuvre d'art avec sa tourelle ronde recouverte de bardeaux arrondis et son toit concave, sa galerie dont les poteaux sont recouverts de petites lattes de bois fait main et ses corniches sculptées. Autant l'intérieur que l'extérieur de la maison sont fabriqués avec minutie et un souci prononcé du détail.

Édouard Darveau y habita avec sa femme Aldéa Perron et leurs dix enfants dont cinq sont morts en bas âge. M. Darveau y vécut jusqu'à son décès en 1967.

Par la suite, il y eut plusieurs propriétaires qui ont toujours eu à cœur de garder cette demeure en bon état et ce, jusqu'en 2012. En 2016, suite au décès du propriétaire de l'époque, la succession vend la maison à un couple d'Ontariens; depuis, elle est inhabitée et laissée à l'abandon. La peinture extérieure est dans un état lamentable, les boiseries sont fendues ou cassées, la galerie s'affaisse et il y a des trous d'hirondelles sous les corniches.



La maison Darveau en 1925.

Collection de photos familiale



La maison Darveau en 2003.

© Ginette Darveau

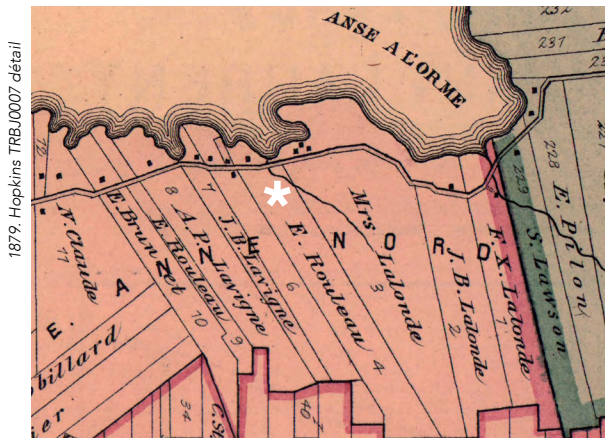
Nous avons fait une demande de citation auprès de la municipalité avec l'aide de la MRC et du Ministère de la Culture de la région. Malheureusement, nous avons reçu un refus unanime de la part des élus malgré le fait que la mairesse nous ait assurés de son soutien.

De plus, la Commission culturelle témiscamienne recommandait déjà, en 2012, de citer cette maison pour son intérêt patrimonial. Elle est l'emblème de Nédélec, les gens du coin la surnomment « le Château » et les passants s'arrêtent pour la photographier. Il est très triste que la municipalité de Nédélec regarde cette demeure se détruire sans rien faire.

CES FEMMES COPROPRIÉTAIRES

Denise Caron, historienne

Qui connaît Marie-Jeanne Lalande, Marie-Catherine Pilon, Félicité Sauvé, Marie-Louise Haunay, Marie-Anne Cuvillon, Marie-Josèphe Payment, Marguerite Pilon, Odile Séguin ou encore Émilie Rouleau? Depuis la première concession, du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, ces neuf femmes ont partagé avec leur mari cultivateur la propriété de la terre numéro 4 de la côte Sainte-Anne (ill. 1), située à l'ouest de l'île de Montréal, aujourd'hui le village de Senneville. C'est grâce à la constitution d'une chaîne de titres, composée de différents types de transactions immobilières successives concernant cette propriété, qu'elles sont sorties de l'ombre. Toutefois, plusieurs autres chaînes de titres montrent que ces femmes ne sont pas l'exception, en fait elles sont présentes en grand nombre dans les actes notariés. Cet article ne fait qu'un survol rapide de l'importance des femmes mariées sous la communauté de biens dans l'activité foncière.



1. La terre numéro 4 (étoile blanche) est identifiée au nom d'Eustache Rouleau, alors le mari de Marguerite Pilon.

Dès le début de la colonisation française de la vallée du Saint-Laurent, les documents officiels nous donnent plusieurs indications sur l'identité des hommes et des femmes qui s'y installent. Ces documents permettent aussi de les voir évoluer sur ce territoire. La majorité de cette population nouvellement installée vit en zone rurale et exploite une ferme jusqu'au XX^e siècle, moment où les campagnes se vident. Mais quels sont les documents fiables qui peuvent identifier les femmes et témoigner de leur présence dans l'histoire de la propriété?

À l'église

Les registres paroissiaux catholiques colligent baptêmes, mariages et sépultures. C'est à son baptême que le nourrisson fait sa première apparition officielle et que la fille, comme le garçon, reçoit le nom de famille de son père. Ils réapparaissent dans ces registres pour leur mariage ou lors de leurs funérailles. Peu importe le statut social des acteurs ou témoins présents à ces cérémonies, les registres permettent aux gens ordinaires, hommes comme femmes, de sortir de l'anonymat, et ce pour les générations futures et par ricochet, pour le plus grand plaisir des généalogistes.

Devant le notaire

Depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la plupart des couples se marient sous le régime de la communauté de biens comme c'est la norme sous la *Coutume de Paris*. Toutes les transactions immobilières auxquelles une femme mariée participe, que ce soit pour un contrat de mariage, une vente, une donation, un échange de propriétés, un inventaire ou un partage des biens après décès se concluent normalement devant le notaire. Il n'est donc pas étonnant de trouver régulièrement des femmes copropriétaires dans les actes notariés de cette période. Toutefois, que ce soit dans les registres paroissiaux ou dans les actes notariés, les femmes, comme les hommes, sont toujours identifiées sous le nom de leur père. Du point de vue de la postérité, les femmes conservent légalement leur nom de fille toute leur vie, comme le témoignent ces documents.

La Coutume de Paris

La *Coutume de Paris* est l'équivalent d'un code civil. C'est, dès 1627, que ce document, importé de France, codifie les lois et coutumes en Nouvelle-France. Cette coutume traite, entre autres, du droit de la famille : communauté de biens, transmission des biens (succession, testament, donation), rôle de l'homme et de la femme dans le couple. Dans cet univers, l'homme est le chef de famille et le responsable des biens du couple, alors qu'après son mariage, la femme doit obtenir l'autorisation de son mari pour toute transaction immobilière. Malgré cela, d'autres articles de la *Coutume de Paris* visent à la protéger ainsi que sa famille¹.

En 1763, par le traité de Paris, la colonie française est soumise à l'autorité britannique et ce n'est que dans l'Acte de Québec de 1774 que Londres reconnaît que le Code civil français — la *Coutume de Paris* — continuera d'avoir force de loi dans la «Province of Quebec». Les actes notariés, lors des transactions immobilières, témoignent de cette continuité.

La propriété et le travail partagés

C'est en travaillant sur les chaînes de titres de différentes propriétés situées historiquement en zone rurale que j'ai été étonnée de rencontrer de nombreuses femmes dans les transactions immobilières dont celles mentionnées en introduction. Pouvant être copropriétaires de la terre à cause de la communauté de biens qui lie les époux, elles exploitent avec leur mari la ferme familiale.

1. www.ameriquefrancaise.org/fr/article-187/Coutume_de_Paris.html#.YCFQ-5NKhBw



2. Edmond-Joseph Massicotte. L'Angélus. Les travailleurs prennent un moment de repos pour prier au son de l'Angélus qui provient de l'église que l'on voit au loin. À l'époque des foins, tout le monde est sollicité et la femme vient prêter main-forte. Tiré de *Nos Canadiens d'autrefois*.

Les rôles respectifs des hommes et des femmes étant définis, chacun remplit les tâches traditionnelles. Généralement l'homme s'occupe des travaux des champs (ill. 2) en produisant la matière première : blé, avoine, sarrasin etc. De plus, il coupe le bois pour la construction ou le chauffage, entretient bâtiments et clôtures, etc.

Quant à la femme, elle occupe un rôle tout aussi important dans le couple et dans la survie de la famille. C'est elle qui voit à la bonne marche de la maisonnée. Pour cela, elle veille à nourrir la famille en transformant la farine de blé en pain (ill.3) et celle du sarrasin en galettes ou en mettant en conserve les petits fruits par exemple. La laine et le lin cardés, filés et tissés deviendront vêtements, tapis et le cuir des animaux des souliers de bœuf, etc. C'est elle, bien sûr, qui porte et élève les enfants, souvent nombreux même si plusieurs peuvent mourir en bas âge. Ces activités multiples se font essentiellement près de la maison dans l'aire domestique : entretenir le potager, nourrir la basse-cour, traire les quelques vaches, cuire le pain dans le four extérieur. Dans un tel contexte, les filles apprennent très tôt à participer aux tâches domestiques et les garçons à aider aux travaux des champs ou d'entretien.

Bref, l'exploitation de la ferme est une entreprise familiale où les moments de repos sont rares et où toute la famille, père, mère et enfants doivent mettre l'épaule à la roue, chacun dans la mesure de ses capacités. Dans un tel mode de vie, on peut imaginer les difficultés qui s'annoncent pour la survie de la famille et de la ferme quand un des deux parents meurt, surtout quand les enfants sont encore en bas âge.

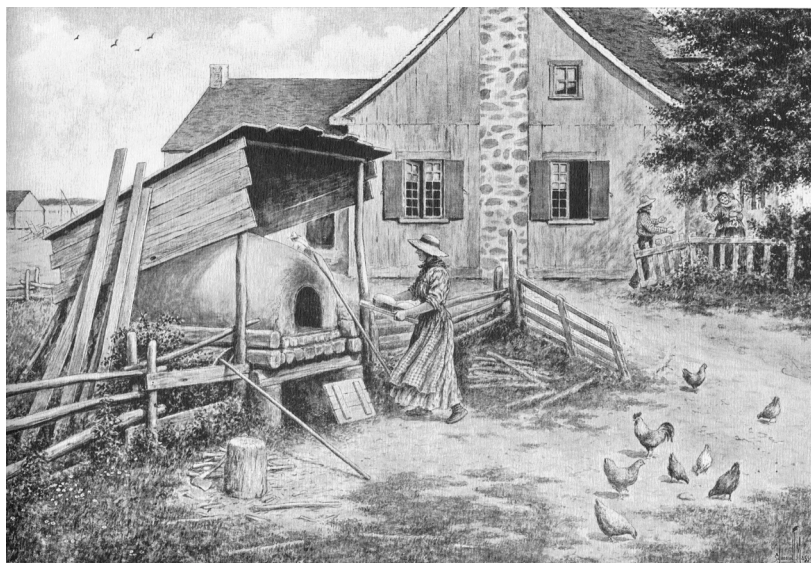
L'héritage

Selon la *Coutume de Paris*, au moment du décès d'un des deux époux, le survivant conserve son droit à la moitié des propriétés qui sont incluses dans la communauté de biens. Quant à l'autre moitié, chaque enfant, qu'il soit fils ou fille, hérite à parts égales du droit à cette part de la propriété. Lors de la signature du contrat de mariage, une femme peut ajouter ou pas cette parcelle héritée de ses parents dans la communauté de biens. Pour mettre de l'ordre dans l'héritage, il arrive fréquemment qu'un inventaire ou un partage des biens après décès, tous deux notariés, détermine le partage de l'héritage laissé aux enfants par le défunt. Mais il faut rappeler qu'avec ce système, plusieurs cas de figure sont possibles et que, malgré les apparences, les terres restaient entières, l'un rachetant les droits successifs des autres.

En 1866, la *Coutume de Paris* est remplacée par le premier Code civil du Québec, souvent identifié comme étant le code Napoléon. Peu de changements sont alors apportés à l'ancien droit familial. Par comparaison, cette réalité des mariages sous un régime de communauté de biens n'existe pas dans la « common law » anglaise. Selon cette loi, « la femme disparaissait, juridiquement parlant, lors de son mariage. Le couple ne faisait qu'une personne et cette personne était le mari ². »

La consultation des transactions immobilières notariées sur plusieurs siècles montre que les femmes franco-catholiques sont souvent présentes lors des transactions immobilières et quand elles y apparaissent, elles sont identifiées sous leur propre nom. Ces activités foncières montrent également que ces femmes copropriétaires sont des actrices sous-estimées dans ce domaine ainsi que dans la transmission de la propriété au moins dans la vallée du Saint-Laurent. Bref, beaucoup reste encore à découvrir.

2. Evelyn Kolish. « Depuis la Conquête : les Canadiens devant deux droits familiaux » *Cap-aux-Diamants*, no 39, 1994, p.17.



3. Edmond-Joseph Massicotte. La fournée. Tiré de *Nos Canadiens d'autrefois*.

AH! LA BASE DES POTEAUX DE GALERIE

Pierre Bleau, ingénieur

Le présent article aborde les travaux de restauration des treize bases de poteaux de notre galerie. Cette intervention s'inscrit dans un plus vaste chantier, celui de la consolidation des assises et de la charpente de la galerie, de la rénovation du plancher, de la fabrication des marches et des contremarches, de l'ajout d'un treillis et de l'assemblage des composantes de la balustrade. La galerie est abritée par un auvent; elle se déploie majestueusement sur deux façades avec, plus discrète, une petite section à l'arrière de la maison. Les stigmates du temps apparaissent partout, même la planche bouvetée a cédé le pas à un revêtement de contreplaqué d'une teinte vert sapin. Ce matériau peu approprié affiche sur sa surface de nombreuses traces de pourriture. Que dire de l'authenticité de la balustrade alors dénaturée par l'insertion de barrotins rectangulaires cloués entre deux madriers? Ah! l'élégance des matériaux nobles à conserver pour l'avenir.



1. L'état d'un poteau.



2. Moment de flexion et 2 a de réflexion sur sa stabilité.



3. La galerie en 1940.



4. La nouvelle base.

Les deux premières illustrations montrent l'état de détérioration des bases des poteaux. Sa partie inférieure est parfois remplacée par un bloc de bois (ill. 1) tandis que les bases sont, pour la plupart d'entre elles, recouvertes d'une sorte de cage en bois traité (ill. 2) ce qui, en retirant une planche, fut toute une surprise. Pas besoin d'être ingénieur, la présence d'un espace vide à l'intérieur a soulevé de sérieux doutes sur la capacité portante de cet assemblage. Ceci explique l'effet de penture fautive de colonnes à la jonction du boîtier (ill. 2a). Comme modèle, on dispose d'une rare base de poteau encore intacte permettant d'en relever les dimensions. Elle correspond à une photo d'archive de la famille Benoît (vers 1940) alors propriétaire de la maison (ill. 3). Le défi de reproduire fidèlement les bases (et les balustres tant qu'à faire) a été brillamment relevé par Yvan Baillargeon, un ébéniste de la municipalité de Saint-Côme dans la région de Lanaudière. Cet artisan est venu prendre les mesures in situ et a déterminé la hauteur à tourner en prévoyant un surplus de bois pour les ajustements.

Une fois fabriqué, il reste le défi d'insérer la nouvelle section tournée entre le nouveau plancher en pin bouveté et la partie résiduelle du poteau. Une opération délicate qui exige un étaieage avant de retirer de façon sécuritaire, un à la fois si possible, ces éléments porteurs. Nous avons scié le poteau à un endroit stratégique pour nous faciliter la jonction mécanique des pièces (ill. 4). Avec une perceuse, on fore les trous et on dépose un goujon en bois bien noyé dans de l'adhésif polyuréthane. Cette colle scelle le droit des surfaces contre l'humidité et ajoute de la rigidité au joint une fois durcie. Une autre contrainte consiste à positionner et aligner les faces du poteau en présence d'une pente d'égouttement très prononcée. Il faut éviter de faire reposer l'assise directement sur le bois de la galerie. On peut utiliser une pièce de néoprène pour minimiser le phénomène de capillarité dans le bois. Nous fixons solidement le pied du poteau, par en dessous de la galerie, à l'aide de tire-fond et de vis à bois pour patio.

À un prochain tableau de cette série!



TOITURES VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs, spécialistes de
toitures en tôle pincée, à baguette,
à la canadienne

RBQ. 5614-2011-01

• acier galvanisé • acier pré-peint • Galvalume



7965, rang Saint-Vincent, Mirabel (Québec) J7N 2T5

Jean-François Éthier, président

Cell.: (514) 887-1770

COUPE-FROID LAPOINTE INC.

une expertise, une renommée !



*Depuis 1964, nous sommes spécialisés
dans le domaine des coupe-froid pour
les fenêtres et les portes de bois.*

Quelques unes de nos réalisations :

- ❖ Maison Henry Stuart ❖ Manoir Mauvide-Genest
- ❖ Maison Chevalier ❖ Édifice Honoré Mercier
- ❖ Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- ❖ Maison de la Littérature

1005, Boul. des Chutes

Québec, Qc G1E 2E4

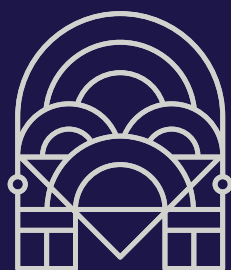
Téléphone / Fax : 418 661-4694

cflap@coupe-froid.com

www.coupe-froid.com

Licence RBQ : 2732-1165-36

VIVEZ EN FORMULE VIRTUELLE LES RENDEZ-VOUS MAESTRIA 2021



maestria

MÉTIERS D'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE

5^E ÉDITION

11-12
mars
2021

Un événement du



Conseil des
métiers d'art
du Québec

Rencontrer les artisans et acteurs de notre patrimoine bâti.
Billets en vente sur: Eventbrite et metiersd'art.ca

En collaboration avec



UNE BELLE QUI NE VEUT PAS MOURIR LA MAISON DE ZOÉ CASAVANT

Andrée Bossé

Amour, délice et orgue...

La langue française, au pluriel, les décline au féminin. Saint-Hyacinthe, la famille Casavant, les grandes orgues et leur rayonnement international, tout nous rappelle cette entreprise prestigieuse. Au-dessus du portique d'origine, le chiffre « 83 » est buriné à l'acide sur le verre depuis près de 150 ans.

Mais qui est **Zoé Casavant**? Membre de cette grande famille, Zoé était la cousine germaine de Joseph, le père des deux frères, Joseph-Claver et Samuel, célèbres facteurs d'orgues à partir de 1879. Née en 1826, septième enfant de sa fratrie, elle perd sa mère à l'âge de 6 ans; nous la retrouvons mariée en 1865 à Alexandre Desgranges, jeune veuf depuis 1861 et père de 3 enfants; elle a 39 ans. Peut-être a-t-elle hérité de ce qui est maintenant le 900, avenue Sainte-Anne au centre-ville ou a-t-elle donné son avis lors de sa construction à une date qui demeure introuvable? Chose certaine, elle en a été la propriétaire jusqu'à son décès, le 1^{er} janvier 1894. Son testament dicté devant notaire, le 27 décembre 1893, en atteste : elle lègue en usufruit la maison à son mari mais son légataire en propriété sera le fils de ce dernier, Alexandre fils. Alexandre père disparaît en 1897.

La maison passera à la famille Hallé au début des années 1900 puis sera acquise en 1936 par François-Xavier Demers qui la laissera en héritage à son fils Gérard-Marie Demers en 1958. Ce dernier épousera Reine Brunet qui lui survivra. En 2010, constatant qu'aucun de ses enfants n'est intéressé à s'y installer, elle se résout à s'en défaire. De par sa situation au centre-ville, la maison suscite beaucoup d'intérêt mais au prix d'une métamorphose totale et même, jusqu'à une démolition pour récupérer le précieux terrain. Or, madame Brunet Demers attendra jusqu'en 2017, à 81 ans, le jour où se présentera enfin un couple, Nataly et Sylvain, disposé à sauvegarder dans son intégralité la qualité de ce bijou immobilier et à lui redonner son éclat. Suivra une année de dur labeur avec l'aide d'amis, parfois à temps partiel, parfois à temps plein; un artisan du lieu referra les plinthes et les moulures manquantes. Il a fallu arracher linoléums et tapis pour sabler les planchers d'antan, enlever les cloisons inutiles, réparer les plâtres, revoir les salles d'eau, tout en conservant minutieusement les éléments architecturaux d'origine. Dès 2018, pimpante, la belle recevra des bureaux au rez-de-chaussée et des locataires à l'étage de même qu'à l'arrière dans l'ancien garage transformé en logements par le beau-père de Reine en 1937. Nataly dira de la maison restaurée : « Le destin voulait qu'elle soit à nous ».



Dans la nuit du 4 au 5 août 2020, un terrible orage déferle sur toute la région maskoutaine; la foudre perturbe le réseau électrique et des pannes de courant consécutives et rapprochées causent des courts-circuits qui embrasent la charpente du toit. La maison Casavant ne s'écroule pas mais elle est touchée au cœur... Il faut tout recommencer... Nataly en informe l'APMAQ qui juge que le récit d'un tel sinistre peut révéler à ses lecteurs les difficiles négociations avec une compagnie d'assurance, les interminables délais et les émotions personnelles à gérer.

Comme rien n'est aux normes actuelles de construction dans la maison et qu'on a noté la présence d'amiante dans les murs, la compagnie d'assurance n'a pas encore terminé l'inventaire des dégâts; il en va, dit-elle, de la sécurité des ouvriers qui entreprendront les réparations. On estime, qu'à elle seule, la toiture de tôle devra être renouvelée (50 000 \$). La charpente de bois du toit devra, elle, être reconstruite à l'ancienne. De plus, les colonnes du salon double, l'escalier central et les planchers ont été très endommagés par l'eau. Par contre, les pompiers ont travaillé avec soin; ils ont déployé d'énormes bâches pour protéger certaines zones importantes et, de plus, ils ont évité de «défoncer» des portes et des murs lors de leurs interventions. En février 2021, rien n'a bougé... Dans un prochain numéro, nous vous mettrons au courant de l'avancement des travaux! Zoé, Reine, Nataly, trois femmes fortes qui ont assuré la pérennité de la maison Casavant.



CONSULTEZ LES MAISONS À VENDRE

Propriétaires de maisons anciennes et courtiers immobiliers profitez de la visibilité du site Web de l'APMAQ pour afficher une propriété ancestrale à vendre. Rencontrez votre public cible.

Créez l'occasion pour des acheteurs, passionnés du patrimoine, d'y découvrir des perles rares.



Majestueuse Québécoise située dans la ville de Deschambault-Grondines. Restauration respectueuse du style de la maison construite en 1804.



Maison de style Queen Anne, construite en 1905 par Joseph-Onésime Poliquin (industriel et ancien maire de la ville de Portneuf de 1917 à 1945).



Magnifique maison Mott du maire fondateur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Entièrement rénovée tout en conservant son caractère ancestral.



La maison Cadrin est située au cœur du village de Saint-Anselme dans la région Chaudière-Appalaches. Construite en 1917 par un notable.

Pour plus de détails

www.maisons-anciennes.qc.ca